

# Les Échos

Avril 2010



# Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## ÉDITO

### Stop, ça suffit !

Depuis quelques mois, notre commune est le théâtre d'exactions de tous ordres : incivilités, vandalisme et même délits plus graves. Cette situation est bien sûr intolérable et ne saurait perdurer.

Nous déplorons notamment des vols commis en début d'année dont les auteurs ont pu être confondus grâce à un témoignage recueilli par les services de gendarmerie dans une commune du lézignanais.

De la même façon, les auteurs de délits sur des automobiles ont pu être déférés suite aux enregistrements produits par une caméra installée par la gendarmerie.

Il y a 1 mois, un véhicule a été incendié derrière la Mairie. Il s'en est failli de peu pour que le bâtiment ne soit touché. De nombreux actes sur des véhicules ont été enregistrés : bris de glace, pneus crevés, vols d'autoradio...

Tout dernièrement, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 mars, 3 véhicules ont été incendiés place de l'église.

Pour toutes les victimes, le véhicule était indispensable. Ce sont des ouvriers, des employés qui vivent de leur travail. Ils font partie, eux, de ceux qui se lèvent tôt ! Les véhicules concernés sont en général anciens et la valeur vénale que l'assurance va prendre en compte ne comblera pas, loin s'en faut la perte subie. Nous comprenons leur désarroi.

Concernant ces derniers faits, la gendarmerie, à l'écoute de la population, a été en mesure d'orienter ses recherches et de confondre un mineur qui comparaitra tout prochainement devant le tribunal correctionnel.

Sur ces affaires, la municipalité et les services de gendarmerie, chacun à sa place, dans les limites prévues par la loi, travaillent en parfaite collaboration. Les contacts sont fréquents et empreints de confiance. Des courriers ont été adressés à madame le Préfet et au Procureur de la République pour dénoncer ces agissements.

Je lance un appel pressant aux lauranais. en leur rappelant qu'ils doivent témoigner, c'est le devoir de chacun. Cela ne fait pas avancer les choses d'épiloguer sans fin sur des rumeurs, des soupçons, ou des impressions. Si vous êtes les témoins de faits délictueux, acceptez de le signaler. La dernière affaire démontre que c'est comme cela que l'on peut boucler une enquête. Sans informations, les enquêteurs sont démunis. Vous n'avez pas à craindre de représailles. Les élus et la police municipale sont à votre disposition.

Si les délinquants sont conscients d'être sous le regard de citoyens attentifs, prêts à témoigner, ils seront moins convaincus de leur impunité. De la même façon, il faut absolument porter plainte si vous êtes victimes d'un délit.

Je demande aux parents de prendre bonne note de mes propos. Leur responsabilité est engagée si leur enfant mineur commet un délit ou bien y est impliqué. De la même façon, c'est un très mauvais service à lui rendre si, comme c'est souvent le cas, ils prennent sa défense, allant jusqu'à mentir de manière patente pour le disculper.

Tant qu'ils n'ont pas le discernement nécessaire, surveillez les fréquentations de vos enfants. Gardez le contrôle de leurs horaires de sortie et de rentrée. Ne croyez pas forcément tout ce qu'ils vous disent.

Le rôle des parents n'est pas de faire, toujours, plaisir à leur enfant mais bien à l'aider à devenir un adulte responsable en lui apprenant le plus tôt possible à respecter des limites. Sinon, plus tard, la société sera contrainte de s'en charger. Ce sera plus douloureux pour lui.

Jean Loubat,  
Maire de Laure

## FINANCES COMMUNALES

Les résultats de l'exercice comptable 2009 clôturé le 31/01/2010 sont très encourageants. Ils confortent l'évolution enregistrée en 2008 dans l'accroissement de notre capacité d'autofinancement.

Les produits de fonctionnement se sont élevés à 1 084 807 € pour 873 576 € des dépenses soit un excédent annuel de 211 231 €.

La section d'investissement enregistre 301 575 € de recettes pour 409 553 € de dépenses soit un déficit de 107 978 € pour l'exercice.

Après intégration des résultats reportés de 2008 et affectation du résultat de fonctionnement 2009 nous disposerons au budget 2010 d'un excédent de fonctionnement de 136 283 € et d'une provision pour dépenses engagées de 65 920 €.

L'encours de la dette s'élève à 479 114 €, notre trésorerie présente un solde de 281 796 € au 31/12/2009.

Nous avons réalisé pour 309 475 € de travaux, nous retiendrons notamment un programme de voirie de 123 311 € réalisé par le SIC, des travaux de rénovation des bâtiments communaux pour 75 000 €, des aménagements urbains. L'acquisition de mobilier et matériel d'un montant de 50 000 € complète ces dépenses d'investissement.

## BUDGET EAU – ASSAINISSEMENT

Ce service étant affermé auprès de la compagnie Lyonnaise des Eaux les opérations de fonctionnement sont limitées. 12 896 € de dépenses pour 19 825 € de recettes soit un excédent 2009 de 6 929 € ce qui nous donne un excédent cumulé de 38 033 €.

La section d'investissement enregistre 12 167 € de dépenses pour 6 624 € de recettes. L'excédent d'investissement cumulé compte tenu du déficit 2009 s'élève à 38 384 €.

## BUDGET CCAS

Peu d'opérations enregistrées, l'excédent 2009 s'élève à 172 € et l'excédent cumulé à 2 784 €.

Tous ces résultats et les informations complémentaires que vous jugerez utiles peuvent vous être communiqués en Mairie.

La commission des finances travaille sur l'élaboration des budgets 2010 qui seront exposés au Conseil Municipal au cours de la première quinzaine du mois d'avril. Dès que

ces documents seront adoptés nous vous présenterons au cours d'une réunion publique les résultats 2009 et les perspectives budgétaires pour 2010.

L'Adjoint aux finances  
Emile RAGGINI.

## DEUXIÈME PRINTEMPS DE LAURE

Les 8 et 9 mai, les vigneron lauranais organisent la deuxième édition du Printemps de Laure. A noter que le samedi 20 mars, nos amis Alain et Colette Rovès ont présenté leur première cuvée. Sous la dénomination de « Vignoble des Laurières » terroir de Laure, ils proposent un excellent blanc issu de cépage maccabeu.

## SENTIER DES CAPITELLES

Une vingtaine de courageux se sont attaqués samedi matin, au débroussaillage du site mis à mal par les intempéries de l'hiver. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour les prochains travaux programmés. La saison des randonnées peut recommencer...

## VENTE DE LA TOUR

un groupe de touristes américains de passage à Laure, rempli d'admiration devant notre tour, a proposé à la municipalité d'acheter le monument pour une somme confortable afin de le transporter chez eux et de le reconstruire pierre par pierre. Devant l'importance de la somme mise en avant, le Conseil municipal n'a pas hésité et a donné son accord. Les travaux devraient démarrer le 1er avril.

## RÉSULTATS DE L'ÉLECTION RÉGIONALE DES 14 ET 24 MARS 2010.

Lors deux tours de ce scrutin, les citoyens lauranais comme les audois et plus largement les électeurs de la Région, ont placé en tête la liste « Tous pour le Languedoc Roussillon », dirigée par Georges Frêche.

Notre jeune collègue Géraldine Gay, huitième de cette liste, se classe au dixième rang des délégués audois. Or, cette année, conformément au code électoral, notre département perd un siège et ne disposera que de neuf représentants puisque le nombre de suffrages exprimés y a été faible.

C'est l'Hérault, où l'on a plus voté, qui récupère le siège. C'est regrettable pour notre territoire mais c'est la première conséquence de l'abstention.

## MENACE DE FERMETURE D'UNE CLASSE.

Pour la rentrée 2010, l'inspection d'académie a l'intention de supprimer une des classes de notre école primaire, comme il le fait dans 19 autres écoles audoises. La raison invoquée est un nombre insuffisant d'élèves. À ce jour, à Laure, 84 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée, sans compter les redoublants du CM2 ni les enfants âgés de moins de 3 ans. Au total, il y aura un nombre d'enfants comparable à cette année. Mais la vraie raison est que Monsieur l'Inspecteur doit faire face à un afflux d'élèves (plus 209 pour le département) avec moins d'enseignants. Il obéit à des directives gouvernementales destinées à réduire le nombre d'enseignants.

Les élus, les parents d'élèves et plus largement la population ne laisseront pas, sans réagir, porter atteinte à l'école de la République dans notre monde rural.

## AGENDA

### LUNDI 5 AVRIL

Omelette de Pâques traditionnelle et animations diverses (organisation comité des fêtes)

Matin : chasse au trésor pour les enfants accompagnés des parents, rdv à 10h30 devant la mairie

Repas pique-nique à 12h30 au lac (ou au foyer en cas de mauvais temps) : pâté, salades, omelette géante, grillades, fromage, dessert, vin et café. (apporter les couverts) 12 € adultes, 5 € enfants de 6 à 12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans

Après-midi : pétanque et belote, amenez vos boules ou des cartes; inscription à l'épicerie Maurel, ou chez M. Revel (04 68 78 13 30) du lundi 22 mars au vendredi 2 avril.

### CÉNOLOGIE

La soirée cénologique de l'association Eveil et Loisirs est avancée au jeudi.

### 8 ET 9 MAI

2e printemps de Laure.

– samedi 8 mai : l'association de pêche propose des animations et une exposition autour du lac de Laure à l'occasion du « Printemps de Laure »

– dimanche 9 mai : randonnée VTT dans le vignoble de Laure avec 2 circuits au choix: 15 et 35 km, plus une randonnée pédestre; casse-croûte vigneron à mi-parcours.